

chronique de la recherche



L'École de bibliothéconomie et la recherche

Ce n'est pas l'effet du hasard, ni à cause d'une orientation rationnelle et volontaire que l'enseignement débouche naturellement sur des champs de recherches. Dans toutes les disciplines, cette voie complémentaire est inévitable, car la qualité et le niveau des connaissances que l'humanité accumule et qu'évalue un professeur, sont rarement satisfaisants, pleinement satisfaisants. À ce point qu'un professeur est rapidement et toujours amené, je crois, à explorer des secteurs jusqu'alors demeurés dans l'ombre et même des domaines entièrement nouveaux. Et, plus que toutes autres activités, c'est habituellement la poursuite de telles recherches qui apporte la contribution la plus valable, la plus importante pour une science et pour une profession.

Lors de l'instauration de la maîtrise en bibliothéconomie, cette préoccupation n'a pas été absente chez ceux qui assumaient la responsabilité de développer un programme. Certains allaient jusqu'à recommander la mise sur pied simultanée d'un véritable centre de recherche. Une association, comme l'ACBLF, exprime un tel point de vue dans ses recommandations relatives à l'École de bibliothéconomie, la recherche devant y constituer, selon elle, une activité essentielle.

Il est normal qu'une telle responsabilité incombe avant tout à l'École de bibliothéconomie; elle s'inscrit dans sa nature même et forme un des éléments de base de son objectif général. Ce rôle est d'autant plus

primordial que rares sont les bibliothèques qui peuvent se doter d'un service de recherche. En général, elles ne peuvent même pas affecter l'un de leurs bibliothécaires, de façon quelque peu régulière, à des fonctions de recherche et de planification. La variété et l'urgence des tâches quotidiennes exigent trop des responsables, et ces impératifs les distraient du souci de la recherche. Cette situation guette aussi l'École de bibliothéconomie, il ne faut pas s'illusionner. Toutefois, l'établissement de relations de plus en plus soutenues entre l'École, les bibliothèques et les associations, devrait entraîner, il me semble, une émulation réciproque, favorable au développement d'une recherche coordonnée, à responsabilité partagée.

Il est indéniable qu'un professeur en bibliothéconomie, plus que tout autre bibliothécaire, se doit d'être à l'avant-garde des connaissances dans sa spécialité, de suivre et d'analyser les expériences qui se poursuivent à l'étranger; si elles s'avèrent marquantes, il tendra naturellement à en évaluer les possibilités d'application en milieu québécois et à en proposer, si nécessaire, les modalités d'adaptation. Bien que l'exploitation systématique de la recherche étrangère soit indispensable, cela ne nous exempte pas pour autant d'entreprendre, ici, des recherches entièrement originales, autonomes, et qui représentent des tentatives sérieuses de répondre de plus en plus adéquatement aux besoins particuliers du Québec, qui s'expriment dans le réseau des bibliothèques tout comme dans d'autres domaines.

Une telle optique se rapporte évidemment à une recherche appliquée, éminemment pratique. L'étude de cas concrets, néanmoins, peut non seulement conduire à la découverte de solutions nouvelles, mais déboucher aussi sur une théorie,